

EssilorLuxottica conteste la décision de l'Autorité française de la concurrence contre Luxottica

Charenton-le-Pont, France (22 juillet 2021 – 16h30) – EssilorLuxottica confirme que l'Autorité française de la concurrence a rendu aujourd'hui une décision contre plusieurs sociétés actives dans le secteur de la lunetterie, dont le Groupe Luxottica.

L'Autorité a prononcé une sanction de 125 millions d'euros à l'encontre de Luxottica pour les pratiques mises en œuvre par le groupe entre 2005 et 2014 dans le secteur des montures de lunettes de vue et des lunettes de soleil en France. La décision rendue aujourd'hui clôturera une procédure initiée en 2005 et dont les pratiques ont été considérées comme insuffisamment établies par l'Autorité en 2017.

EssilorLuxottica est fermement convaincue d'avoir œuvré dans le strict respect des règles de concurrence, toujours au bénéfice de ses clients, de ses partenaires et de l'ensemble du secteur. Ainsi, la Société conteste vivement la décision rendue par l'Autorité et estime que la sanction est hautement disproportionnée et sans fondement.

La Société interjettera appel et reste confiante d'être en mesure de prouver que la décision n'est fondée ni en droit ni en fait.

EssilorLuxottica est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques, de montures optiques et de lunettes de soleil. Créée en 2018, sa mission est d'aider chacun à mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie, grâce à des produits parfaitement adaptés à leurs besoins visuels et à leur style personnel. EssilorLuxottica regroupe l'expertise complémentaire de deux pionniers de l'industrie, le premier dans les technologies de pointe en matière de verres, le deuxième dans le savoir-faire maîtrisé de lunettes emblématiques, en vue d'établir de nouveaux standards pour les équipements visuels et les lunettes, ainsi qu'en matière d'expérience consommateurs. Les actifs d'EssilorLuxottica regroupent des marques reconnues, telles que Ray-Ban et Oakley pour les lunettes, Varilux® et Transitions® pour les technologies d'optique ophtalmique, et Sunglass Hut et Lenscrafters pour les réseaux de distribution de dimension internationale, ainsi que GrandVision depuis le 1er juillet 2021 (avec 76,72% du capital). En 2020, EssilorLuxottica comptait plus de 140 000 employés et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 14,4 milliards d'euros. L'action EssilorLuxottica est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.

CONTACTS

Head of Investor Relations

Giorgio Iannella

E-mail: ir@essilorluxottica.com

Head of Corporate Communications

Marco Catalani

E-mail: media@essilorluxottica.com